



MAIRIE D'OSLON

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2022

Le vingt décembre deux mille vingt-deux, dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.

PRESENTS : Jean-Luc MEUNIER. Aline ROUSSEAUX. Nathalie KHEMDOUDI. Pierre FLEURY. Claudine CORNU. Joël CORPET. Pascal VAN DORSSELAER. Joëlle DE MATTEIS. Valérie BESSARD-MANDRILLON.

ABSENTS : Christine BOUILLOT avec pouvoir Claudine CORNU. Valérie THEVENOT avec pouvoir Valérie BESSARD-MANDRILLON. Denis RAUX avec pouvoir Joël CORPET. Julien GAUDET pouvoir Yvan NOEL. Mathieu BERNARD avec pouvoir Pascal VAN DORSSELAER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Pascal VAN DORSSELAER

La secrétaire de mairie assiste à la séance.

Il est proposé de modifier l'ordre du jour. Approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION PROCES VERBAL DERNIERE SEANCE

Le PV de la dernière séance est approuvé, à l'unanimité.

DELIBERATION REMBOURSEMENT LOCATION SALLE

Pour raison de santé grave, la location du week-end du 24/12/2022 est annulée. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide le remboursement d'un montant de 250 €. Aucun débat.

DELIBERATION DEMANDE SUBVENTION FAPC, VOIRIE, BATIMENT

Le Grand Chalon aide au financement de projet dans les domaines suivants : projet de développement durable, d'attractivité du territoire et travaux voirie. Il est proposé de déposer deux dossiers de subventions dans l'ordre de priorité suivant :

- Rénovation énergétique des bâtiments scolaires, aide plafonnée à 50 000 €
- Travaux entretien voirie, aide dans la limite de 4000 €

Approuvé à l'unanimité pour un dépôt de dossier au 12/01/ 2023.

DELIBERATION DESIGNATION AMBASSADEUR CULTUREL GRAND CHALON

Yvan NOEL expose le contexte et explique qu'un groupe de travail dédié aux initiatives culturelles permettrait le partage d'expériences, de solutions et d'idées pour dynamiser la vie

culturelle du territoire. Le Grand Chalon propose de désigner au sein de notre commune, un ambassadeur culturel. Valérie BESSARD-MANDRILLON, chargée par délégation du Maire, de l'organisation de manifestations culturelles, fêtes et promotion de la commune est désignée à l'unanimité. Aucun débat.

POINT D'INFORMATION DU PROJET RENOVATION LOCAUX SCOLAIRE

Pascal VAN DORSSELAER explique que :

- Suite aux coûts engendrés par le résultat du test de perméabilité à l'air des bâtiments (intégration du bâtiment de la garderie dans le projet), un surcoût est constaté et porte le coût estimatif des travaux à 1 313 190 € ht. En partenariat avec le Syndicat mixte les demandes de subventions seront déposées, en tenant compte de ce nouveau montant.
- Décisions à venir : Concernant les 2 arbres de la cour primaire, l'aménagement de la cour d'école primaire est à finaliser avec les enseignantes en tenant compte de la dernière proposition de l'Architecte, validation de l'utilisation de l'ancienne fosse sous les toilettes du primaire, pour en faire une réserve d'eau pour l'arrosage, analyse matériaux de la cour et sondages à lancer, stand pour information parents d'élèves le 03/03/2023

POINT D'INFORMATION PROJET AIRE NATURE ET LOISIRS

Joël CORPET explique que la commune souhaite aménager un site dédié à la biodiversité et au partage sur un terrain communale de 70 ares.

Le SATEC a été sollicité pour analyser le site et alimenter la réflexion sur les pistes proposées par l'équipe projet municipale.

Joël CORPET présente un schéma d'organisation du site pour un projet en connexion avec la nature, l'intégration du jardin pédagogique partagé (JPPO), le développement d'un espace multi générationnel, espace sensoriel. Pierre FLEURY lance le débat concernant l'agrandissement de la maison des associations avec avancée ou kiosque indépendant. Prévoir dès octobre 2023, la plantation des premiers arbustes et/ou essences.

POINT D'INFORMATION FORET COMMUNALE "chèque arbre" Conseil Départemental

Présentation du dispositif qui s'adresse exclusivement aux collectivités avec un minimum de 15 plants d'essences répertoriées dans une liste, avec un paillage naturel et biodégradable à 100% obligatoire. Prise en charge de la fourniture et mise en place de plants, préparation du sol. Le dossier doit être déposé avant le 30/04/2023. Joël CORPET regarde la pertinence du sujet.

INFORMATIONS DIVERSES :

Entente Cimetière Eglise : Valérie BESSARD-MANDRILLON retrace la réunion du 09/11/2022 où ont été abordés le désherbage des cimetières, la vidéo protection (16 caméras), la clôture du cimetière pour un coût d'environ 39 000 €, l'issue de secours de l'église. Des réactions concernant le montant du remplacement de la clôture jugé très élevé.

Téléthon : une réunion a eu lieu le 15/12 avec un bilan financier de 7 905.30 €. Remerciements à l'ensemble des bénévoles sur les cinq communes ainsi qu'à la coordination Martine GENIAUX et Christine BOUILLOT. Date du prochain téléthon le 8 et 9 décembre 2023 à Lans.

Mobilité douce Grand Chalon : Pascal VANDORSSELAER fait un compte rendu de la réunion de concertation à laquelle il a assisté avec Jean Luc MEUNIER et où ont été indiqués les attentes et difficultés en terme de transport collectif, les offres urbaines, péri urbaines, solidaires (tarification) et les outils de la mobilité avec les applications. Une demande de ligne seconde couronne Epervans, Lans, Oslon, Chatenoy en Bresse a été faite.

Délibération : Dossier politique attribution logement Grand Chalon : conformément à l'article L 441-2-8 du code de la construction et de l'habitation, les communes doivent donner leur avis sur le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs. Ce document simplifie et harmonise les démarches des demandes de logements sociaux via un portail unique. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce nouveau dispositif.

Décoration Noël : Remerciements pour la réalisation lors de la journée citoyenne et installation des sujets. De bons échos en retour de nos concitoyens.

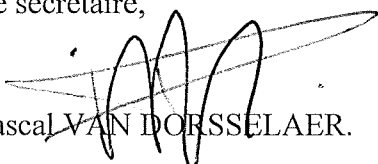
Terre de Jeux 2024 : A l'initiative du Maire de Chatenoy En Bresse, les Maires de la paroisse ont été contactés afin d'organiser un évènement pour lancer l'année « Terre de Jeux » du 01/07/2023 au 01/07/2024. Le Conseil Municipal est informé que du 3 au 8 avril 2023 une semaine olympique serait organisée avec les écoles de Chatenoy en Bresse, Lans, Epervans, Oslon et St Marcel à préciser avec les enseignants. Egalement une journée école olympique le 23 juin 2023. Prochaine réunion le 01/03/2023 à 18 h 00.

Théâtre : Deux dates de représentation sont programmées pour 2023, le 30/04 et 1/10.

Délibération : Convention Grand Chalon : un règlement local de publicité intercommunal (RLPi) a été approuvé en Conseil Communautaire le 25/10. Le service Autorisation Droits des Sols du Grand Chalon est mis à la disposition des communes pour instruire toutes les demandes d'enseignes ou pré-enseignes mais il convient de signer une convention de mise à disposition spécifique pour en bénéficier. A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention.

Fin de la séance à 21 h 30. Prochaine séance le 30/01/2023 à 19 heures.

Le secrétaire,


Pascal VANDORSSELAER.

